

Compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle du 28 novembre 2020

Initialement prévue en mars puis en mai, l'Assemblée générale a dû, en raison de la crise sanitaire, se dérouler en visioconférence, via Zoom.

La séance a été ouverte à 11 heures 07.

Elle a réuni 21 participants.

5 adhérents avaient donné procuration.

Les points à l'ordre du jour ont été successivement abordés :

- Le bilan moral (*joint à ce compte-rendu*) a été présenté.
Il a été approuvé avec une abstention.
- Le rapport financier (*joint à ce compte-rendu*) a été présenté.
Il a été approuvé avec une abstention.
- Le montant de la cotisation annuelle a été fixé de la manière suivante :
 - Adhésion pour les professionnels de santé : 40 €
 - Adhésion de soutien pour les patients : 20 €Ces montants ont été approuvés avec une abstention.
- Le principe de l'adhésion calendaire (du 1^{er} janvier au 31 décembre) a été adopté avec une abstention.
- Élection du Bureau
 - Deux démissions ont été présentées : celle de Richard AMORETTI et celle de Stéphane DAENS.
 - Les autres membres du Bureau se sont représentés. Il s'agit d'Isabelle BROCK, de Claire COLLINS, de Daniel GROSSIN, de Michel HORGUE, de Chantal MARIE-TANAY, de Marie-Elise NOËL et de Sabine POMMERET.
Leur candidature a été approuvée avec une abstention.
 - Trois candidatures ont été présentées :
La candidature de Dominique OUHAB et celle de Thomas MALYCHA ont été approuvées avec une abstention.
La candidature de Gail OUELLETTE a été approuvée avec une abstention et un vote contre.
- Les trois projets principaux pour l'année à venir ont été présentés par Daniel GROSSIN.
 1. Continuer à œuvrer pour obtenir des modifications du PNDS.
 2. Poursuivre la refonte totale du site.
 3. Organiser avec Zoom, de façon régulière, des sessions de formation vers les soignants et d'information vers les patients.